



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

2

Motion

Dépôt : Martine Hansen
Groupe politique CSV

12.05.2016
PL6857

La Chambre des Députés,

- constatant que les agriculteurs sont confrontés à des coûts supplémentaires liés aux obligations imposées en raison des contraintes environnementales ou d'intégration de constructions agricoles dans le paysage et ceci surtout en zone verte ;
- constatant que ces obligations augmentent substantiellement les coûts de production en agriculture ;
- déplorant que la plupart des ces investissements non productifs ne bénéficient plus d'un taux d'aide spécifique dans la nouvelle loi agraire ;

Invite le Gouvernement

- à faire le point des obligations relatives aux autorisations de construction en zone verte ;
- à réduire les contraintes environnementales et en matière d'intégration paysagère des bâtiments agricoles en zone verte à un stricte minimum.

A. Kaes

F. Eischen

M. Hansen